



**LA DECLARATION DE OLD FORT SUR LE VIH/SIDA**  
**LE SOMMET DES LEADERS DES MEDIAS AFRICAINS RADIO-TELEVISES**  
**JOHANNESBURG, 3-5 OCTOBRE, 2005**

Nous, dirigeants des médias africains radio- télévisés inspirés par l'esprit de OLD FORT qui représente la victoire de la lutte contre l'apartheid, reconnaissons que l'épidémie VIH/SIDA qui ravage notre continent et les îles voisines est une menace contre la race humaine. C'est un obstacle imminent aux perspectives d'avenir et au bien être de toutes nos nations, il handicape nos efforts de construire un capital social et des systèmes économiques viables dans nos pays. Toutefois, il constitue aussi une opportunité de réaffirmer notre humanité commune et renforcer nos liens réciproques.

Convaincus que les média radio-télévisés jouent un rôle critique dans la lutte contre le VIH/SIDA et que les médias radio et télévisions africains peuvent apporter une contribution importante à la diffusion des informations sur le VIH/SIDA, la conscientisation, le changement des comportements, la prévention, les soins et le soutien dans nos pays, Ainsi, nous prenons les engagements suivants en guise de:

1. Redoubler nos efforts dans la lutte contre le VIH/SIDA en nous assurant que nos organisations à tous les niveaux comprennent le VIH/SIDA comme une priorité de développement dans les secteurs national et privé ; qu'elles considèrent l'importance du VIH/SIDA dans le contexte de nos mandats des média publics radio- télévisés, dans nos budgets et stratégies ; qu'elles se fixent des buts et des objectifs clairs et qu'elles prêchent par l'exemple dans la mise en oeuvre au sein de nos organisations et lieux de travail, des politiques et des programmes appropriés.
2. Utiliser notre autorité en tant que directeurs dans nos organisations pour faire du VIH/SIDA une partie intégrale de nos plans stratégiques et donner une place de choix aux messages et informations relatifs au VIH/SIDA dans nos programmes radio- télévisions et autres nouveaux genres et plateformes médiatiques.
3. Amener nos gouvernements dans un engagement stratégique concernant les communications relatives au VIH/SIDA en articulation avec nos plans nationaux pour combattre le VIH/SIDA et développer un plan de communication complémentaire assorti des objectifs, budgets et calendriers.
4. Adopter une approche VIH/SIDA basée sur le peuple en matière de communication et programmation y compris les annonces dans les services publics.
5. Mettre en priorité une communication effective et des programmes destinés aux enfants,aux jeunes, aux femmes, et aux orphelins aussi bien qu'à d'autres groupes vulnérables à haut risque en ce qui concerne le VIH/SIDA.
6. Allouer beaucoup plus de temps dans les programmes radio- télévisés pendant les heures de pointes et aux heures ordinaires et utiliser les nouveaux média pour les programmes et communication en matière de VIH/SIDA y compris les annonces dans les services publics.
7. Produire des programmes destinés à réduire les stigmates et à se focaliser sur les relations entre homme et femmes, les comportements sexuels à haut risque et les liens entre la pauvreté et le VIH/SIDA.
8. Travailler avec les partenaires dans nos propres pays et nos régions afin de renforcer les capacités et les ressources dans le but de produire des programmes basés sur la recherche et de faire le suivi de nos initiatives pour améliorer notre contribution dans le combat contre le VIH/SIDA .

Afin de réaliser ce qui est mentionné ci-dessus,tout en reconnaissant que les fonds et les capacités seront requis pour accomplir ces engagements, nous nous engageons , en outre , à un partenariat de collaboration avec nos collègues des medias africains sous l'appellation du « *Partenariat des médias africains radio- télévisés contre le VIH/SIDA* »,en collaboration avec les organisations pan- africaines et régionales existantes, dans le but d'accomplir les buts suivants:

- i. la communication plus accrue et soutenue, l'éducation et le partage des informations relatifs aux programmes VIH/SIDA.
- ii. Elaborer des politiques et des directives pour assurer la qualité des programmes VIH/SIDA.
- iii. Entreprendre des actions pour obtenir les financements autonomes pour des programmes VIH/SIDA locaux à la radio et à la télévision.

- iv. Collaborer les uns avec les autres et aussi avec les partenaires internationaux pour faire le plaidoyer et établir des mécanismes de financement et de partager des ressources pour des projets régionaux des co-productions qui sont transparentes, responsables et qui ont des objectifs clairs.
- v. Etablir un système d'échange plus systématique et plus soutenu parmi les producteurs des programmes radio-télévision, et avec les producteurs indépendants ; concevoir un contenu original des programmes, élaborer des approches innovatrices en vue de promouvoir les messages et les informations relatifs au VIH/SIDA dans des différents genres et chercher dans la mesure du possible, la résonance dans les pratiques locales, culturelles, traditionnelles et religieuses
- vi. Partager d'une façon plus accrue et plus routinière les matériels de diffusion sur le VIH/SIDA et des calendriers synchronisés, des programmes d'échange et un accès plus aisé et gratuit aux matériels de diffusion.
- vii. Créer les opportunités de co-production et de multi production des matériels VIH/SIDA dans des différents pays.
- viii. Fournir le soutien technique et infrastructurel pour renforcer la capacité de production en matière VIH/SIDA au sein des pays, renforcer la connectivité des programmes diffusés et des mécanismes d'atteindre plus d'audience.
- ix. Entreprendre des actions pour la recherche, l'assistance technique, les fonds de démarrage et l'expertise dans les programmes VIH/SIDA pour renforcer les capacités de production des programmes VIH/SIDA à la radio et à la télévision nationale et pour la promotion des talents.
- x. Un suivi permanent basé sur la recherche et une évaluation de nos programmes VIH/SIDA dans le but de renforcer continuellement l'impact sur nos audiences respectives.

Enfin, nous les dirigeants des médias radio- télévisés réunis à *OLD FORT*, à Johannesburg en ce jour du 5 octobre 2005, nous nous engageons nous même ainsi que nos organisations à respecter les présents engagements et à cet effet et nous souscrivons à une rencontre au niveau des directeurs en moins de 12 mois à partir de la date de cette déclaration.